

COMPTE-RENDU DE REUNION

Date : jeudi 10 novembre 2011 - Lieu : Mairie de MITRY-MORY - Heure : 19h00

Présents :

Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Conseiller Général du Canton de Mitry-Mory
Madame Samya ESTEVES, Présidente FCPE Collège Erik Satie
Madame Maria GANITO, Secrétaire FCPE Collège Erik Satie.

Points à l'ordre du jour :

- 1) Recrutement du médecin scolaire.
- 2) Groupe de travail sur le poids des cartables.
- 3) Evolution des effectifs du collège et impacts sur les locaux et le personnel du collège (agrandissement du préau, du collège, personnel technique & assistant d'éducation).
- 4) Remplacement de Mme X., personnel technique, en longue maladie depuis 2 ans.
- 5) Actions Prévention/Animation en direction de la jeunesse.

1) RECRUTEMENT DU MEDECIN SCOLAIRE :

Le Docteur Françoise BUFFAT-MICHAU, ancien médecin scolaire sur la circonscription, actuellement à la retraite, a accepté d'effectuer des vacances afin de palier aux difficultés de recrutement pour cette année 2011/2012. En effet, l'Inspectrice Académique a indiqué dans son courrier de réponse à Monsieur BONTOUX qu'il y avait une carence de 7 médecins scolaires.

Bien que cette solution permette aux élèves d'avoir à nouveau un médecin scolaire dans l'établissement, la fcpe s'interroge sur la pérennité d'une telle solution (problématiques de recrutement, niveau de salaires, vacation d'un médecin à la retraite)

La fcpe sollicite à nouveau Monsieur BONTOUX afin que le Conseil Général relance l'Inspectrice Académique sur la mise en place d'une solution stable et satisfaisante pour les élèves de l'ensemble du département de Seine et Marne.

2) GROUPE DE TRAVAIL SUR LE POIDS DES CARTABLES :

Le Conseil Général a été sollicité par la fcpe pour une demande de subvention. Il existe plusieurs solutions (2 jeux de livres un pour le collège et l'autre pour la maison, des cd-livres pour la classe/ le livre pour la maison,...). La fcpe souhaiterait connaître le montant d'une éventuelle subvention afin de fédérer l'équipe de direction et pédagogique sur la faisabilité d'un projet de dématérialisation qui devrait alléger le poids des cartables.

3) EVOLUTION DES EFFECTIFS DU COLLEGE :

Les effectifs du collège et des demi- pensionnaires sont en constante progression.
Ainsi, les effectifs de la rentrée ont évolué de la façon suivante :

2011	668
2010	622
2009	595
2008	555

Une progression de 113 élèves en 4 ans soit 20.36 % d'augmentation.

Comptant 355 demi- pensionnaires cette année contre 311 l'année dernière.

Le collège devrait encore voir ces effectifs augmenter à la prochaine rentrée pour s'approcher des 700 élèves.

Le Conseil Général envisage d'ores et déjà l'extension du collège avec l'installation de 4 salles de classes supplémentaires dans la cour d'ici la fin de l'année scolaire 2011/2012. Monsieur BONTOUX indique que le CG77 envisage d'installer des structures en dur. La fcpe se fera confirmer cette information par courrier ainsi que l'agrandissement du préau.

Par ailleurs, la fcpe demande si cette extension s'accompagnera également d'une augmentation des effectifs du personnel technique chargé entre autre de l'entretien des locaux et du service de restauration.

Enfin, la fcpe informe Monsieur BONTOUX du non renouvellement de 2 contrats CUI (Contrats Unique d'Insertion) au sein de l'équipe d'assistants d'éducation. Ces 2 postes en sureffectif ont été supprimés du fait de la disparition des CUI dans les établissements scolaires. Bien que ce personnel ne dépendent pas du CG77, la fcpe tenait à en informer Monsieur BONTOUX car elle enverra très bientôt un courrier d'alerte au ministère de l'éducation nationale et sollicite le soutien du CG77 afin d'obtenir des moyens supplémentaires pour l'équipe de surveillants.

En effet, bien que l'établissement soit pourvu du quota d'assistants d'éducation conforme aux critères d'effectifs d'élèves et de demi-pensionnaires (5 temps plein pour un établissement dont les effectifs sont compris entre 550 et 700 élèves) ; la fcpe souhaite vivement insister sur la nécessité de renforcer l'équipe d'assistants d'éducation compte tenu du fait que le collège E Satie se situe dorénavant sur la fourchette haute. Le nouvel effectif du collège (plus proche des 700) imposant une gestion beaucoup plus contraignante au quotidien (surveillance des grilles, des services de cantine, des heures de permanences et des récréations).

Pour rappel, le collège E Satie est classé en catégorie B/C (critère de l'Education Nationale basé sur la CSP des parents). Il est également classé en catégorie 2 (critère du Conseil Général basé sur les effectifs d'élèves).

4) REMPLACEMENT DE MADAME X :

Madame X est un agent d'entretien en longue maladie (depuis plus de 2 ans). La fcpe sollicite le Conseil Général pour son remplacement temporaire c'est-à-dire jusqu'à ce que cette dame soit placée en longue maladie ou reprenne son activité.

Monsieur BONTOUX nous indique qu'une réunion doit justement avoir lieu (semaine du 14/11/2011) avec Monsieur SEGUIN, responsable adjoint du service du personnel.

5) ACTIONS DE PREVENTION ET D'ANIMATION EN DIRECTION DE LA JEUNESSE :

La fcpe rappelle à Monsieur BONTOUX que des incidents mineurs ont eu lieu aux abords du collège et qu'elle a d'ores et déjà envoyé un courrier à Madame Le Maire afin d'évoquer les actions ou projets à destination de la jeunesse afin de répondre aux inquiétudes des parents du collège.

Monsieur BONTOUX nous indique travailler en étroite collaboration avec les éducateurs spécialisés (animateurs de rues) et notamment avec l'équipe du domaine de MORFONDE.

Il précise que le skate parc est un lieu convivial où les "ados" aiment se retrouver et qu'aucun incident majeur n'a été relevé à cet endroit de rassemblement.

La fcpe convient que ce lieu est un lieu de rencontre important pour les adolescents mais qu'il manque d'encadrement et de projets autour duquel les enfants pourraient se fédérer.

Cc : Madame Laurence OSSET - Principale du collège E. Satie